

Arrêtés:

Art. 1^{er}. — Pour l'application des dispositions du titre III du décret n° 48-1879 du 10 décembre 1948, le jury des examens organisés en application de l'article 25 du décret n° 45-2288 du 9 octobre 1945 susvisé est classé dans le groupe 1.

Art. 2. — Pour l'application des dispositions de l'article 13 du décret susvisé du 10 décembre 1948, les épreuves écrites de l'examen susvisé sont classées au taux n° 2.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au Journal officiel de la République française et prendra effet à compter du 1^{er} juin 1952.

Fait à Paris, le 5 août 1952.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil
et aux finances,
FÉLIX GAILLARD.

Pour le secrétaire d'Etat au budget et par délégation:

Le directeur du budget,
ROGER GOETZE.

MINISTÈRE D'ETAT

RELATIONS AVEC LES ETATS ASSOCIES

Remise de débet.

Par arrêté du 31 juillet 1952, il est fait remise gracieuse à M. Jean Govindin, demeurant à Poudoupaïcampeth, à Pondichéry (Etablissements français dans l'Inde), de la somme de 92.565 F provenant d'un trop-perçu au titre des allocations familiales.

Institut océanographique de l'Indochine.

Rectificatif au Journal officiel du 20 avril 1952: page 4150, 4^{re} colonne, au lieu de: « Art. 2. — La mission de M. Serene prendra fin à l'issue de ces négociations et, au plus tard, le 9 mars 1952 », lire: « Art. 2. — La mission de M. Serene prendra fin à l'issue de ces négociations et au plus tard le 25 avril 1952 ».

(Le reste sans changement.)

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Décret du 1^{er} août 1952 portant substitution et addition de nom.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du garde des sceaux, ministre de la justice,
Le conseil d'Etat entendu,

Décète:

Article 1^{er}.

BEN AZERA (Max-Maklout), né le 13 juillet 1917 à Souk-Ahras (Constantine), demeurant à Paris, 6, boulevard de Clichy, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « BENAZET », afin de s'appeler légalement à l'avenir « BENAZET » au lieu de « BEN AZERA ».

BEN HAMOU (Nouna-Mireille), née le 21 février 1907 à Oran (Algérie), y demeurant, 8, rue Pierre-Tabarot, et ses enfants mineurs: 1^o Jean-Pierre-Henri, né le 7 décembre 1938 à Oran (Algérie); 2^o Patrice-Philippe, né le 12 novembre 1942 à Oran (Algérie), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « VERNAY », afin de s'appeler légalement à l'avenir « VERNAY » au lieu de « BEN HAMOU ».

BOURGÈS-BONNEFF (Pierre-Bertrand), né le 21 janvier 1914 à Lyon (6^e), y demeurant, 30, rue Godefroy, et ses enfants mineurs: 1^o Jacques-Georges, né le 8 août 1938 à Lyon (6^e) (Rhône); 2^o Jean-Pierre, né le 17 janvier 1940 à Lyon (6^e) (Rhône); 3^o Michel-Paul, né le 30 juin 1942 à Lyon (6^e) (Rhône); 4^o Claudine-Anne-Marie-Henriette, née le 6 février 1946 à Lyon (6^e) (Rhône), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « BOURGÈS », afin de s'appeler légalement à l'avenir « BOURGÈS » au lieu de « BOURGÈS-BONNEFF ».

CAHEN (Alice-Caroline), née le 2 avril 1882 à Alexandrie (Egypte), demeurant à Paris, 18, rue de l'Assomption, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « CLAIRVILLE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « CLAIRVILLE », au lieu de « CAHEN ».

CAHEN (Gabrielle), née le 18 février 1884 à Alexandrie (Egypte), demeurant à Paris, 18, rue de l'Assomption, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de: « CLAIRVILLE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « CLAIRVILLE » au lieu de « CAHEN ».

CAHEN (André-Raymond), né le 3 novembre 1903 à Paris (3^e), demeurant à Paris, 23, avenue de Lamballe, et ses enfants mineurs: 1^o Nicole, née le 4 décembre 1933 à Paris (16^e); 2^o Annie, née le 4 décembre 1933 à Paris (16^e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « CLAIRVILLE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « CLAIRVILLE » au lieu de « CAHEN ».

CAHEN (Marthe-Salebad-Léa), née le 25 juin 1930 à Paris (8^e), demeurant à Paris, 23, avenue de Lamballe, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « CLAIRVILLE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « CLAIRVILLE » au lieu de « CAHEN ».

COCU (Jeannine-Andrée), née le 10 octobre 1930 à Versailles (Seine-et-Oise), demeurant à Paris, 180, rue Saint-Denis, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « COSSU », afin de s'appeler légalement à l'avenir « COSSU » au lieu de: « COCU ».

DJAMA (Robert-Ali), né le 13 janvier 1928 à Bagnole (Seine), y demeurant, 108, rue Charles-Delescluze, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « DELAUNAY », afin de s'appeler légalement à l'avenir « DELAUNAY » au lieu de « DJAMA ».

DMITRIEFF (Jacques-André), né le 29 décembre 1919 à Paris (11^e), demeurant à Ixelles (Belgique), 71, rue des Echevins, et son enfant mineure, Sylvie-Patricia-Irène, né le 21 juillet 1945 à Antibes (Alpes-Maritimes), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « DITRIE », afin de s'appeler légalement à l'avenir « DITRIE » au lieu de « DMITRIEFF ».

DODO (Henri-Paul), né le 20 novembre 1921 à Domène (Isère), demeurant à Saint-Paul (Algérie), et son enfant mineur Françoise-Charlotte, né le 26 janvier 1951 à Bône (Algérie), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « FESIGNY » afin de s'appeler légalement à l'avenir « FESIGNY » au lieu de « DODO ».

DUMONT-DEGRET (Hélène-Marie), née le 28 juin 1937 à Colmar (Haut-Rhin), mineure représentée par son père adoptif, le sieur DEGRET (André), demeurant à Colmar (Haut-Rhin), 66, route de Neuf-Brisach, est autorisée à substituer à son nom patronymique celui de « DEGRET » afin de s'appeler légalement à l'avenir « DEGRET » au lieu de « DUMONT-DEGRET ».

EPELBAUM (Louis), né le 28 septembre 1907 à Varsovie (Pologne), demeurant à Paris, 57, rue Scheffer, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « DONNET » afin de s'appeler légalement à l'avenir « DONNET » au lieu de « EPELBAUM ».

FINKIELSZTAJN (Isaac), né le 2/15 décembre 1904 à Bedzin (Russie), demeurant à Paris, 74, rue du Rocher, et ses enfants mineurs: 1^o FINKELSTEIN (Edouard-Abel), né le 27 juin 1937 à Paris (8^e); 2^o FINKELSTEIN (Michel-Alain), né le 30 juin 1942 à Cannes (Alpes-Maritimes), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « FINQUEL » afin de s'appeler légalement à l'avenir « FINQUEL » au lieu de « FINKIELSZTAJN » et « FINKELSTEIN ».

1^o ISRAEL (Gilbert-Charles), né le 25 décembre 1931 à Paris (16^e); 2^o ISRAEL (Jacques-Lucien), né le 19 septembre 1939 à Montargis (Loiret), mineurs représentés par leur tuteur, le sieur HERMANN (Raymond-Lazare), demeurant à Boulogne-Billancourt (Seine), 6, boulevard Jean-Jaurès, sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « MARTAL » afin de s'appeler légalement à l'avenir « MARTAL » au lieu de « ISRAEL ».

JOUANEST (Michel-Elie-Jean), né le 9 mars 1933 à Nice (Alpes-Maritimes), mineur représenté par sa mère, la dame JOUANEST (Thérèse), veuve NICOD, demeurant à Genève (Suisse), 12, chemin Thury, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « NICOD » afin de s'appeler légalement à l'avenir « NICOD » au lieu de « JOUANEST ».

KLUPA (Edouard-Antoine), né le 10 janvier 1917 à Adenbuttel (Allemagne), demeurant à Strasbourg-Cronenbourg (Bas-Rhin), 32, rue du Cronthal, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « MASSON » afin de s'appeler légalement à l'avenir « MASSON » au lieu de « KLUPA ».

LAKOS (Etienne), né le 8 novembre 1899 à Pula (Hongrie), demeurant au Breuil (Saône-et-Loire), et ses enfants mineurs: 1^o Pierre-Etienne, né le 26 juillet 1911 à Saint-Claude (Jura); 2^o François-Serge, né le 24 octobre 1943 à Macon (Saône-et-Loire); 3^o Anne-Françoise, née le 8 octobre 1945 au Creusot (Saône-et-Loire); 4^o Marie-Dominique, née le 20 août 1947 au Creusot (Saône-et-Loire); 5^o Patrice-Jacques, né le 9 septembre 1949 au Creusot (Saône-et-Loire); 6^o Pascal-Claude, né le 7 octobre 1950 au Breuil (Saône-et-Loire), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « LACOSTE » afin de s'appeler légalement à l'avenir « LACOSTE » au lieu de « LAKOS ».

LIEBERMANN (Léo), né le 13 janvier 1920 à Radon (Pologne), demeurant à Paris, 86, rue Monceau, et ses enfants mineurs: 1^o Lionel, né le 28 mai 1943 à Jallieu (Isère); 2^o Richard, né le 8 août 1944 à Saint-Didier-de-Bizonnes (Isère), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « MAISTRE » afin de s'appeler légalement à l'avenir « MAISTRE » au lieu de « LIEBERMANN ».

MARTYANOFF-RAOUL (Jean-Georges-Mary), né le 10 avril 1930 à Champigneulle (Meurthe-et-Moselle), demeurant à Metz-Plantières (Moselle), 35, rue Edgar-Reyle, est autorisé à substituer à son nom patronymique celui de « RAOUL » afin de s'appeler légalement à l'avenir « RAOUL » au lieu de « MARTYANOFF-RAOUL ».

OESTERREICHER (Fritz), né le 13 mai 1897 à Vienne (Autriche), demeurant à Paris, 6 bis, rue de la Terrasse, et ses enfants mineurs: 1^o Michèle-Simone, née le 17 juin 1936 à Paris (9^e); 2^o Evelyne-Raymonde, née le 12 mai 1946 à Paris (9^e); 3^o Florence-Monique, née le 7 octobre 1947 à Paris (9^e), sont autorisés à substituer à leur nom patronymique celui de « ALBRE » afin de s'appeler légalement à l'avenir « ALBRE » au lieu de « OESTERREICHER ».